

CR CQ EST -RHÔNE du 22 novembre 2016

Avant de commencer la séance, la présence de « gros bras » est nécessaire pour soulever le fauteuil de Didier Tissot. La plaque métallique élaborée avec soin par les services de la ville se trouvant comme d'habitude dans le garage : donc inopérante. Merci à Eric Cazin de voir avec la MEJ pour que le 3 ème mardi du mois cette rampe d'accès soit disponible ;

Après cet exercice périlleux la séance commence à 19h15. Le secrétaire de séance sera René Brighi quelque peu essoufflé.

Présents : Isabelle Chemin, Yves Botton, rené Clocher, Didier Tissot, Frédéric Porte, Marie Françoise Roset, Eric Cazin, Gérard Damezin, Nicole Iacopinelli, René Brighi, Jean Chabert

Absents Excusés: Dounia Besson, Elisabeth Sauvageon, Hélène Benard

1- Ouverture de séance-points divers.

Isabelle Chemin fait un bref bilan financier de notre Conseil.

Il est entendu que les dépenses ont été raisonnables (500€ pour la MEJ, 80 € pour le pot de début d'année ...)

Pour clore en beauté ce budget au 12 décembre un « machon » sera proposé aux conseillers . Reste à trouver le lieu.

Il est question également de soutenir le Festival J Court. Nicole et René, tout en remerciant l'assemblée et la présidente de ce possible soutien, expliquent que l'originalité de cet événement est dans l'accompagnement des jeunes.

Cela passe parfois par des prêts de matériel pour les groupes qui n'auraient pas de moyens propres. L'achat par l'association J Court de petit matériel permettrait de remplir cette mission en toute autonomie.

Un don de 600€ est accordé à l'unanimité, mais sous réserve de la possibilité de

soutenir le projet dans le cadre des conseils de quartiers. Le logo du conseil de Quartier figurera en bonne place sur les flyers, affiches et générique du festival.

2- Présentation et validation du questionnaire destiné aux inscrits n'assistant pas au CDQ.

Isabelle et Zohra se retrouveront dans la semaine pour établir ce questionnaire. La discussion s'anime sur le site de la ville , rubrique Conseils de quartiers. Difficulté d'accès. Mises à jour laborieuses. Ne pourrait-on pas faire passer ponctuellement des infos, annonces etc.?

3- Retour par Gérard Damezin et Zohra sur la présentation du projet ALDI4 en mairie le 15 nov.

C'est une réussite, les personnes étaient intéressées et ALDI4 compte déjà 7 à 8 inscrits.

(voir en annexe le CR)

4- Invitation des habitants début janvier 2017.

Il s'agit de la présentation des vœux du Conseil de Quartier . Ceci pourrait se faire autour d'une soupe et d'un vin chaud.

Quand: un samedi matin (10h 12h) le 14 janvier.

Où : Place cdt Arnaud, petite place de la Croix Rousse ?...finalement ce sera place Bertone, qui est plus centrale à notre secteur.

Question: faut-il faire un dossier OTEP? Faut-il un barnum?

Jean Chabert se propose de préparer des panneaux explicatifs sur le CQ, ses projets etc... Mme Roset pose la question de la banderole que l'on avait pour le forum des associations. (voir avec la mairie)

5- Présentation de Zohra Taji, Frédéric Porte et Philippe Sornay sur la création de la nouvelle commission proximité, citoyenneté, sécurité.

En regroupant ces trois principes, la nouvelle commission s'engage sur le terrain du mieux vivre ensemble. Pour ce faire un appel à candidature est lancé. Chacun peut apporter sa contribution.

Repérer les espaces dysfonctionnels (stationnement sauvage, tags, vandalisme et autres anomalies)

Jean Chabert précise qu'il a fait un relevé photographique des tags du quartier. La question est posée sur l'opportunité d'être en tant que citoyen résident présent dans des instances comme le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

6- Dounia Besson notre bienveillante élue référente étant excusée ce soir, son

rapport sur sa mission Développement Durable est reporté au mois prochain.

7- CR de la commission Urbanisme, déplacements, PLUH et de sa rencontre avec Jean Truc, adjoint au Maire. Ce rendez-vous a été positif comme l'explique Jean Chabert. Certains points ont été éclaircis, comme ceux du site Maurice Scève, du déplacement de la MEJ et d'un espace extérieur réservé attenant, des modifications du PLUH, des nouveaux périmètres d'intérêt patrimonial... (Voir en annexe le compte rendu de la commission).

La séance se termine vers 21h20. Les « gros bras » sont de nouveau sollicités.

A LIRE A LA SUITE

LE CR DU 15 NOVEMBRE DE LA PRESENTATION ALDI 4

LE CR DE NOTRE NOUVELLE COMMISSION PROXIMITE CITOYENNETE SECURITE

CR DE LA COMMISSION URBANISME / RENCONTRE AVEC JEAN TRUC DU 4 NOV 2016

mini *CR de* la conférence "logiciels libres" à la mairie le mardi 15 novembre 2016:

Présence de 31 personnes qui ont posé des questions pertinentes auxquelles nous (Zohra TAJI, Jean-Philippe de l'ALDIL, et moi) avons répondu, je pense, correctement.

Nous avons noté la présence de notre présidente Isabelle, de René et de Dounia, ainsi que des adhérents du C.Q.

Etaient présents également des adhérents de l'ALDIL et de l'Asssociation des retraités CFDT de la Croix-Rousse.

La première partie a permis de mettre en garde contre les réseaux sociaux qui - bien utiles par ailleurs- permettent à n'importe qui d'envoyer n'importe quoi: erreurs, mensonges, stupidités, photos qui d'intimes deviennent pornographiques, et de persuader, sinon embrigader des jeunes dont l'esprit critique n'est pas toujours assez développé.

Les éléments positifs sont clairs : pas de piratage, sécurité des données personnelles, licences **gratuites**, utilisation possible d'ordinateurs recyclés, et pour les pros accès à l'écriture des programmes, ce que ne permettent pas les logiciels dits propriétaires et payants.

La seconde partie a consisté à présenter, à l'aide de diapositives, des applications courantes telles que "LIBRE OFFICE" (textes, tableur, diapositives, bases de données, dessin, étiquettes,) GIMP, pour les photos, THUNDERBIRD pour les courriels. Pour terminer ont été précisés le **lieu** de l'Atelier : la MDA 28 rue Denfert Rochereau, salle n° 1

les **dates** pour 2016: les mardis 6, 13, 20 décembre les **heures**: de 19 h à 22 heures.

la salle étant petite, il est nécessaire d'être inscrit au préalable en envoyant un courriel à l'adresse " aldi4@aldi4.org "

Compte rendu de notre nouvelle commission

Création de la commission « Proximité, Citoyenneté, Sécurité » Conseil de quartier Croix-Rousse Est et Rhône

I. Objet de la commission

Cette commission thématique se fixe pour objectif de développer la qualité de vie dans le quartier à travers des contributions sur trois questions clés (réflexions, remontées d'information, diffusion d'informations, proposition d'actions) :

- La proximité; améliorer le cadre de vie des habitants. Cette question de la proximité sera abordée de manière concertée sur des espaces publics et/ou privés qui présentent des dysfonctionnements (propreté, sécurité, accessibilité, feux, éclairage public, etc.).
 - ⇒ 3 espaces au maximum seront travaillés sur l'année, ils ne devront pas faire l'objet d'un projet d'aménagement urbain. Les membres de la commission se mobiliseront pour réaliser des actions de proximité auprès des autres habitants (enquête voisinage, enquête micro-trottoir, relevé d'observations, etc.). En fonction des problématiques, des actions pourront être proposées,
 - ⇒ un travail en lien étroit sera réalisé avec le référent de la commission handicap sur l'accessibilité notamment, la commission urbanisme (domanialité, etc.) et les services municipaux (échanges d'informations).
- La citoyenneté; mobiliser les habitants autour de projets citoyens (notamment le public jeune). A l'instar des autres CDQ de Lyon (CDQ 5^{ème}, etc.), il s'agira de proposer des actions partenariales citoyennes (petits chantiers nettoyage, peinture, fresque, sensibilisation à la mobilisation au sein des CDQ, etc.). Une action sera retenue de manière concertée et élaborée en partenariat avec les autres acteurs du quartier (associations, établissements scolaires, régies de quartier, etc.).
 - ⇒ L'Association JCOURT se mobilisera d'ores-et-déjà pour proposer la thématique de la citoyenneté aux jeunes « cinéastes » de l'édition 2017.
- La sécurité ; participer et contribuer aux instances dédiées à la sécurité et la prévention de la délinquance le Conseil Local Sécurité et Prévention de la Délinquance du 4ème (CLSPD), effectuer des remontées d'informations et faire connaître les dispositifs existants aux habitants (« voisins vigilants », etc.). Cette question ne pourra être traitée qu'à l'échelle de l'ensemble du 4ème arrondissement. Pour ce faire, les présidents des quatre CDQ Croix-Rousse sont sollicités pour mettre en place les conditions de la mutualisation.
 - ⇒ Cibler les ilôts présentant des évolutions en matière de délinquance et qualifier les problématiques, à partir de ses observations et de son expertise d'usage.
 - Etudier la possibilité avec la Ville de Lyon de contribuer aux commissions et séances plénières du CLSPD du 4^{ème} (direction Sécurité et Prévention). La possibilité de nommer un ou deux référents sécurité du CDQ du 4^{ème} serait à envisager.
 - ⇒ La commission Urbanisme se propose de communiquer le reportage photo des tags réalisés sur le quartier.

II. Modalités d'organisation et composition

La commission se réunira une fois par mois, à compter de janvier 2017. Trois lieux de réunions seront choisis afin de mailler les différentes parties du quartier (secteurs Commandant Arnaud, plateau, hôpital Croix-Rousse, etc.) : trois « cafés relais » où seront aussi déposées des boîtes de recueil d'idées (sur le modèle des boîtes du « Crieur de Croix-Rousse). La commission est composé d'ores-et-déjà de quatre habitants : Philippe SORNAY, Fréderic PORTE, Zohra TAJI, Jérémie, etc.

Un appel à participation est proposé aux autres membres du CDQ afin d'enrichir la commission.

CONSEIL DE QUARTIER LYON4 EST/RHONE

Commission urbanisme

Compte-rendu de la rencontre avec Jean Truc

Le 4 novembre 2016

Cette rencontre a été organisée pour répondre à la demande de la commission.

Site de l'ex collège Maurice Sève : quel projet ?

Il est prévu par la mairie du 4éme :

- la construction de trois immeubles perpendiculairement à la rue L. Thevenet pour cent logements (en R+4), dont 30% de logements sociaux, séparés par deux allées situées dans le prolongement des rues de Nuits et du Chariot d'Or.
- pour le déplacement de la MEJ : un local sur deux niveaux (900 et 500 m2) et un espace exterieur de 500 m2. Le statut de ce terrain (public ou privé avec convention) n'est pas encore décidé.
- En vue de la mise en place du parcours vert Pentes/plateau 2500m2 du terrain des Beaupère sur la balme sera mis en emplacement réservé, faute d'accord avec ces propriétaires sur une vente immédiate ce qui rend aléatoire la réalisation de ce projet
- un espace vert ouvert au public au sommet de la balme..

Le PLUH nouveau:

Apparemment la mise au point est terminée et les plans correspondants sont réalisés (mais pas publics). L'enquête publique devrait avoir lieu en mars/avril 2017 pour une mise en application en juin 2018.

Principales modifications pour le quartier est/Rhône :

- la zone UCp (qui change de nom) est restreinte à la Grande rue et la place de la Croix-rousse. En sont retirés les secteurs rue Dumont, rue d'Austerlitz, Janin/Belfort, Josephin Soulary/Ivry/ D D'Urville qui ne sont pas de même période d'origine.
- La grande cour au 10-12 Rue Gigodot (photo ci-dessous) sera mis en emplacement réservé pour la création d'un espace public (suite à notre demande),
- le terrain de boules passage Perret serait aménagé en espace public,
- sur l'ensemble de l'arrt 60 immeubles seront mis en « Bâtis à protéger » ; la liste devrait nous en être communiquée.

- Périmètres d'intérêt patrimonial : Ils seront au nombre de six (Secteur Eugène Pons, cours d'Herbouville, Boulevard à l'ouest de la Mairie, clos Perrod, quartier canuts est, Grande Rue). Reste à en préciser le contenu c'est-à-dire les orientations d'aménagement et, en conséquence, les prescriptions qui ne pourront concerner que l'exterieur (façades mais pas les escaliers)

Nous aurons à faire des propositions en particulier sur les immeubles canut à protéger.

- Zones pavillonnaires : seul changement : le clos Savaron en est exclu.

Emplacement réservé 10-12 rue Gigodot

